

Commune de Genestelle

Conseil Municipal mardi 27 janvier 2015

Présents : Robert Thiollière (Maire), Rémy Tastevin, Marlène Hager, Patrice Duplan (Adjoints), Mathieu Sautel, Laurence Roux, Michel Bernard, Pierrot Aymard, Alain Riffard, (Conseiller(e)s).

Conseiller(e)s Absent(e)s: Sébastien Pavé, Christelle Berthod.

- **Approbation du Compte Rendu** du Conseil du 27 novembre 2014
- **Modification des statuts CCPAV** sur la compétence « Politique du logement et cadre de vie ». Le PLH (Plan Local de l'Habitat) prévoit la rénovation et production de logement social. Il est nécessaire de rajouter le terme de « production » dans les statuts. Le conseil approuve cette modification des statuts.
- **Convention de partenariat CNFPT** (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) Le CNFPT est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales. Une convention entre le CNFPT et la commune règle les conditions de participation des agents de la commune à ces formations. La convention avec la commune arrivant à terme, le Conseil est d'accord pour le renouvellement.
- **Subvention CICA** (Comité Interprofessionnel de la Châtaigne d'Ardèche) La commune, comme les autres collectivités, est sollicité pour participer à la lutte contre le Cynips en finançant les lâchers de Torymus d'un coût de 250 € chacun. Il en faut environ 3 lâchers par commune Castanéicole . Le Conseil décide d'accorder une aide de 300 euros.
- **Logiciel Comptabilité** : La commune utilise actuellement pour sa comptabilité le logiciel AGEDI. Afin d'étendre les fonctionnalités des logiciels informatiques de la commune, d'avoir un seul interlocuteur de proximité pour les conseils, la formation, le site internet, le matériel, il est décidé de passer aux solutions logicielles « Cosoluce » proposées par « les Inforoutes de l'Ardèche ».
- **Demande DETR 2015**. Le Conseil approuve la demande de subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et le plan de financement pour les travaux préventifs de canalisation et d'évacuation des eaux pluviales en lien avec les dégâts causés par une catastrophe naturelle. Cette aide de 25 à 50 % nous permettrait de démarrer cette année ces travaux . La demande est basée sur un chiffrage de l'entreprise Colas de l'ordre de 56 000 euros, mais un récent chiffrage de l'entreprise Lacrotte est nettement inférieur. Le nouveau service d'assistance technique du département pourrait être sollicité pour la conduite de l'ensemble de ces travaux de voirie.
- **Questions et infos diverses :**
 - **Eau potable Genestelle:** L'arrêté préfectoral a été notifié le 5 décembre 2014. Il Déclare d'Utilité Publique la source du Moulin de Gleizal (DUP). Il prescrit les périmètres de protection et les contraintes associées, les travaux et équipements à réaliser. Des notification, nous devons réaliser des travaux au captage. Une proposition de Maîtrise d'œuvre est faite par Naldéo pour 2500 €HT. Les propriétaires et exploitants concernés par le PPR sont informés des contraintes. Nous devons aussi établir une servitude de passage pour l'accès au captage et mettre des panneaux d'information. Dans un délai de 5 ans, nous devons installer un système de neutralisation de l'eau. Une demande de devis est en cours pour établir un diagnostic du réseau afin de répondre aux demandes de l'Agence de l'eau. Le Conseil Général est informé du coût approximatif de ces opérations et de notre prochaine demande de subvention sur laquelle le Conseil sera appelé à se prononcer.
 - **Assainissement collectif Bise** : Un avant projet a été établi par Naldéo pour collecter 76 habitations et en même temps remplacer des canalisations d'eau potable sous maîtrise d'ouvrage de l'ASA de Bise. Pour l'implantation de la station la plus proche, le reste à charge après subvention pour cette installation d'assainissement serait de l'ordre de 216 000 euros à financer pour 114 000 euros par la participation des habitants aux branchements et 102 000 euros par le budget communal eau assainissement. Pour

répondre aux questions des habitants et affiner au mieux le projet avant l'enquête publique qui définira le zonage d'assainissement collectif, une permanence aura lieu le dimanche matin 1 février à l'annexe mairie de Bise, ainsi qu'une réunion publique avec le bureau d'étude le mardi 17 février à 17h30 à la salle polyvalente de Bise.

- **Enfouissement réseaux** : Un devis a été demandé au SDE07 pour réaliser l'enfouissement des différents réseaux (électricité, éclairage public, télécom, fibre optique) à l'occasion des travaux d'assainissement collectif et d'eau potable sur le hameau de Bise. Le coût prévisionnel pour la commune serait de l'ordre de 151 000 euros
- **Travaux en cours ou en prévision** : château de Craux : le mur côté cour est remonté et les sommets de mur repris. Reste le mur côté nord à reprendre. Valgirone : Le mur pourrait être remonté début février.
- **Projets concernant les bâtiments** : contacts en cours avec plusieurs cabinets d'architecte pour l'aménagement d'un bâtiment technique, la rénovation du bâtiment ancienne école de Bise, l'aménagement de la salle de Bise si abandon de l'annexe mairie.
- **Logement ancienne école Bise** : réaménagement léger des locaux pour signature du bail au 1 février et accueil de la famille dès les vacances de février.
- **Écoles** : rencontre des maires d'Antraigues, Genestelle et St Joseph avec l'inspectrice qui fait une proposition de regroupement pédagogique sur les 3 communes. Les parents sont consultés par l'intermédiaire de leurs représentants au Conseil d'école.
- **Comptes 2014 et Budget 2015** : La commission finances va se réunir pour examiner les comptes 2014 et réfléchir au budget 2015. Les excédents de fonctionnement, tant sur le budget de la commune que celui de l'eau- assainissement, ajoutés aux excédents des années précédentes reportés et avec un faible endettement devraient nous permettre d'engager les travaux évoqués précédemment.
- **Aménagements extérieurs et valorisation village et hameaux** : la réunion prévue avec PNR et CAUE a été reportée suite à la neige.
- **Ferme de Craux** : rencontre prévue entre la commune et les fermiers avec la participation de la chambre d'agriculture pour faire le point après 2 ans de fonctionnement.
- **Régularisation voirie communale** : affaires en cours sur Valgirone, Peyron haut, la Chastellière ; pour ce dernier cas, une proposition a été adressée aux propriétaires riverains suite au relevé du géomètre.
- **Site internet, bulletin municipal, comités consultatifs** : le site internet est en cours d'élaboration et un premier bulletin devrait être distribué début mars. Bilan mitigé pour les comités, fonctionnement et fréquences des réunions à revoir.
- **Festival « Artichouette »** L'association du même nom nouvellement créée sur la commune prépare un fête d'été sur le thème de l'Art pour tous. Ce festival rassemblerait des artistes d'univers différents et aurait lieu sur le hameau de Bise les 3 et 4 juillet. Une aide technique et financière de la commune est sollicitée. Le Conseil est d'accord pour encourager cette initiative et délibérera sur la demande lors du prochain conseil.
- **Prochaines dates** :
 - dimanche 1 février 10 h permanence à Bise info travaux eau et assainissement
 - lundi 2 février 14h30 en mairie : réunion information Pôle Senior
 - mardi 17 février 17h30 : réunion publique à Bise : info travaux eau et assainissement
 - mercredi 18 février 20h : comité « eau, assainissement, réseaux »
 - jeudi 26 février 14h30 : comité « communication, information, ... »
 - vendredi 27 février : présentation festival « Artichouette »
 - samedi 21 mars : portes ouvertes à la ferme de la Bisette
 - dimanche 22 et 29 mars : élections départementales
 - lundi 6 avril : fête de la rando à Bise